

La Côte Bleue à pied de gare en gare

Etape 5 : Sentier du littoral de la Redonne à Niolon

Caractéristiques

Distance : 7.2km	Dénivelé cumulé : 510m	Temps de marche : 2h45
Balisage : Non balisé jusqu'à Figuières, puis balisage jaune jusqu'à Méjean, puis non balisé jusqu'à l'Erevine, puis balisage bleu jusqu'à Niolon	Difficultés : P2 / T2 Parcours rocheux, parfois aérien, non sécurisé à partir de l'Erevine, <i>à déconseiller aux personnes sujettes au vertige.</i>	

* Variante par le fort de Niolon :

Distance : 8.5km	Dénivelé cumulé : 560m	Temps de marche : 3h
Balisage : Non balisé jusqu'à Figuières, puis balisage jaune jusqu'à Méjean, puis non balisé jusqu'à la cote 199, puis balisage jaune jusqu'à Niolon.	Difficultés : P2 / T2 Parcours rocheux, parfois aérien, plus sécurisé que le sentier du littoral.	

Départ : Gare d'Ensuès-la-Redonne

Arrivée : Gare de Niolon

Le parcours est décrit de gare en gare. Certaines étapes étant courtes, elles peuvent être combinées avec d'autres selon le temps dont vous disposez et votre condition physique.

Attention : Il y a peu de places de parking dans la calanque de la Redonne et quelques places existent à la gare. Il est conseillé d'arriver tôt le matin. De plus un barrage filtrant est mis en place du 1er Mai au 31 Août, les week-ends et les jours fériés. Vous pouvez vous garer au parking du chemin de la gare juste avant le barrage. Il est donc conseillé de venir en train ligne TER n°7 Marseille-Miramas par Port de Bouc.

Introduction

En venant de l'ouest, le Massif de l'Estaque est la première grande falaise rocheuse sur la côte après les Pyrénées ! La vue de ce sentier des Douaniers est orientée vers la Rade de Marseille et ses calanques plus à l'Est. Le calcaire est ici particulièrement blanc, la côte abrupte et donc la mer profondément bleue. Quelques petites criques permettent de descendre au rivage et plusieurs calanques sont habitées. La ligne de chemin de fer est le fil conducteur tout au long de ce parcours. Initialement ligne stratégique militaire mise en service en 1915, elle a résisté aux campagnes de fermeture des lignes secondaires. Elle nous permet de faire le trajet pédestre dans une direction et de retourner en train tout en admirant le paysage.

A voir en chemin

Les calanques habitées de la Côte Bleue : La Redonne, Figuières, Petit et Grand Méjean.

Panorama sur la rade de Marseille, le Massif des Calanques et l'archipel du Frioul.

La variante offre un magnifique panorama depuis le fort de Niolon.

Itinéraire

L'itinéraire commence dès la sortie du train.

Descendre par la route jusqu'au port de La Redonne. Longer le quai et prendre la rue en face. Un panneau indique « Plage des Anthénors, Les Figuières, Méjean ». Au bout de la rue prendre le petit escalier, puis la route à droite qui se transforme en chemin (balisage jaune discontinu). Continuer jusqu'à la calanque des Anthénors (30mn).

(1)=> à la calanque des Anthénors, remonter en surplomb de la mer en prenant un sentier à droite un peu masqué par la végétation. Ce sentier conduit en balcon jusqu'à une petite route dominant la calanque de Figuières et conduisant à une propriété. Prendre cette route sur votre droite, puis à gauche de la grille de la propriété le sentier qui descend dans la calanque (Panneau « Le Port, sentier côtier »)

(2)=> à la calanque des Figuières, prendre les escaliers à gauche au niveau du quai. (Panneau « Méjean »)

Suivre le petit chemin en balcon, puis en vue d'une crique monter les grands escaliers qui rejoignent une route que l'on suivra jusqu'à son intersection avec la route conduisant aux ports de Petit Méjean et Grand Méjean que l'on suivra. (1H15).

(3)=> au port de Grand Méjean, le sentier du littoral débute juste au dessus du terrain de pétanque. Un peu plus haut, un panneau décrit l'itinéraire jusqu'à l'Erevine.

Suivre ce sentier bien sécurisé par des garde-corps, mains courantes et escaliers jusqu'en vue du vallon de l'Erevine. Descendre au fond du vallon sous le viaduc. Un pierrier permet de descendre jusqu'à la petite plage de galets en face de l'îlot de l'Erevine (2 h30).

Itinéraire principal

(4)=> Remonter en face sous le viaduc pour rejoindre le sentier en corniche. A partir de là, un balisage bleu vous aidera à repérer le parcours jusqu'à Niolon.

Le sentier vous conduit d'abord jusqu'à la presqu'île du Moulon.

Après la presqu'île du Moulon, le sentier est facilement identifiable, il passe à proximité d'un tunnel ferroviaire (visible en hauteur, l'ancien tunnel creusé au moment de la construction de la voie ferrée n'est plus accessible à cause de l'érosion). Le sentier le contourne en traversée au dessus d'un pierrier puis franchit une faille entre deux rochers. Un peu plus loin, après avoir franchi des pins barrant le passage, le sentier passe sous un viaduc et permet ainsi de rejoindre dans le fond du vallon le PR qui permet d'accéder au fort de Niolon.

Prendre à droite le chemin qui remonte de l'autre côté du viaduc, à la hauteur de la voie ferrée qu'on longera jusqu'à la gare de Niolon (2h30).

* Variante par le fort de Niolon

(4)=> Prendre plein nord le sentier du vallon de l'Erevine sur 1km environ.

(5)=> A 150m avant la maison prendre à droite un sentier peu visible, assez raide qui permet de monter à un col (cote 199). Au col, prendre la piste qui mène au Fort de Niolon.

(6)=> Après la visite du port, prendre dans le vallon le PR (balisage jaune) qui permet de rejoindre le littoral au viaduc près de Niolon. Arrivé à la voie ferrée longer celle-ci jusqu'à la gare de Niolon (3h)

Pratique

Cette côte calcaire est abrupte et exposée Sud, il n'y a pas d'eau hors des villages.

Avec du soleil, il fera chaud en toute saison; en plein été il faudra éviter les heures les plus chaudes.

Entre Méjean et Niolon, il n'y a pas d'alternative au sentier et aucun village.

Il n'y pas de station de train intermédiaire entre la Redonne et Niolon.

Equipement

Equipez-vous d'un sac à dos, de bonnes chaussures de marche à tige haute, des bâtons de marche, et une protection adaptée (vêtement chaud, vêtement de pluie, chapeau) ; prévoyez une quantité d'eau suffisante (2L/personne) car les points d'eau sont rares, une trousse à pharmacie, la carte IGN.

Respect de l'environnement

N'abandonnez aucun objet, aucun détritius; ramenez les emballages vides que vous avez amenés pleins.

Admirez les plantes, ne les coupez pas; observez les animaux, ne les dérangez pas.

Respectez les viticulteurs et les agriculteurs, ne cueillez pas leurs produits.

Sachez cohabiter avec les chasseurs. N'allumez pas de feu, ne fumez pas.

Sécurité

Pour rendre votre randonnée agréable, ne surévaluez pas vos forces physiques. Evitez de partir seul.

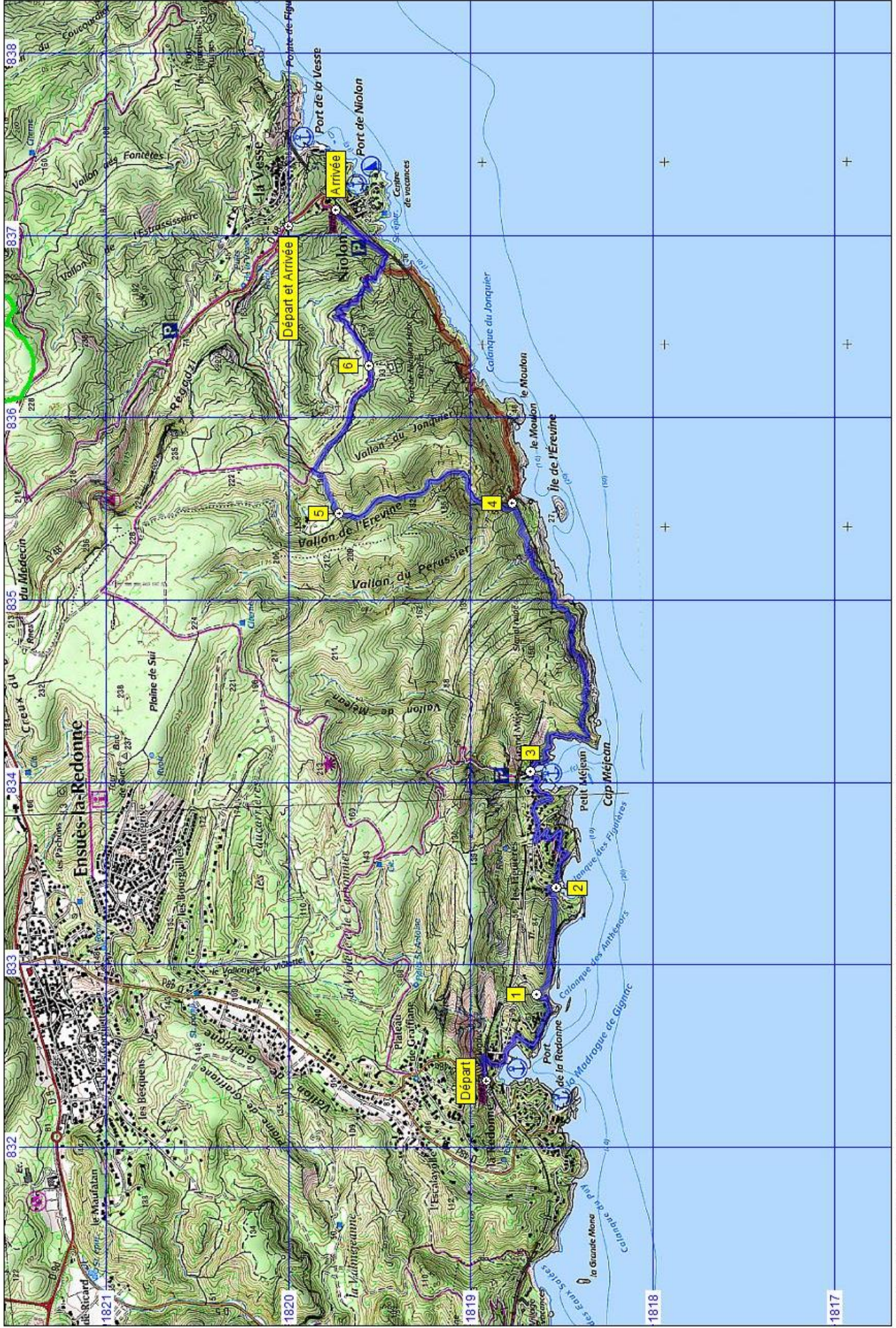
Ne vous aventurez pas en forêt par temps de sécheresse, par grand vent.

Dans les Bouches-du-Rhône, l'accès aux massifs forestiers est réglementé du 1er juin au 30 septembre par arrêté préfectoral.

Avant de partir consultez le site www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr ou appelez le 08 11 20 13 13.

Attention !! il est formellement interdit de marcher sur la voie ferrée et d'emprunter les tunnels.

PRENDRE LA VOIE DE CHEMIN DE FER POUR UN RACCOURCI, C'EST RISQUER SA VIE



Carto Exploreur 3D - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF - Echelle 1:25000 - Grille Lambert II étendu / NTF

500 m